

Janvier 2014

**Vie pratique**

Horaire Mairie - Accueil

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h-19h

Accueil téléphonique

Françoise et Sylvie vous accueillent au 02 35 31 80 25

*Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou les adjoints*



# Le Lanquetotais N° 9

## Le mot du Maire

2014 voit la fin du mandat. Les élections municipales se tiendront le dimanche 23 mars (1<sup>er</sup> tour) et le dimanche 30 mars (2<sup>ème</sup> tour). Durant l'année 2013, les terrains de pétanque et multisports ont été réalisés. Les nouveaux propriétaires de la Résidence des Fontaines se sont installés et les logements locatifs SEMINOR devraient être terminés en février.

A la rentrée scolaire de septembre, une garderie périscolaire a été mise en place dans deux structures modulaires provisoires en attendant la nouvelle construction qui devrait être opérationnelle après les vacances de février.

Un parterre de fleurs a été réalisé au printemps par les employés communaux à l'entrée de la commune pour le plaisir de tous.

Je me permets avec l'ensemble du Conseil Municipal de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et surtout une bonne santé. Que 2014 vous apporte tout ce que vous désirez.

Gilbert BRENNETOT, Maire de LANQUETOT

## Travaux en 2013

Neuf bacs à sable/sel ont été mis à disposition dans le village et dans les hameaux pour les jours où les chaussées sont glissantes.

Un des deux logements communaux, place de la Mairie, a été réhabilité et sera loué prochainement.

Deux structures modulaires ont été mises en place en attendant la construction du local prévu pour l'accueil périscolaire.

Le permis de démolition de l'ancien préfabriqué dans la cour de l'école maternelle a été accepté. Suite à une mise en concurrence, l'entreprise retenue le démontera pendant les vacances de février 2014.

## Téléthon 2013

Les associations et les écoles du village se sont mobilisées. La somme aujourd'hui récoltée est de 2 500 euros.

## Démarches

Les cartes nationales d'identité délivrées **aux personnes majeures** à partir du 2 janvier 2014 auront une durée de validité portée de dix à quinze ans.



[www.mairie-lanquetot.fr](http://www.mairie-lanquetot.fr)

**Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bolbec :**

Du lundi au vendredi

10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

**Ramassage des poubelles :**

Le mercredi

*(Pour les semaines avec un jour férié, une information est donnée sur les panneaux d'affichage)*

**Dépôt des verres :**

- Route de Bolbec
- Hameau de Bolleville

**Dépôt du textile :**

- Route de Bolbec



## Résumé des conseils municipaux

- ✓ La participation aux fonds d'aide aux jeunes s'élève à 0, 23 € x 1 048 habitants = 241,04 euros,
  - ✓ Participation de la Commune de LANQUETOT au titre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC),
  - ✓ Procédure votée de modification de la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine,
  - ✓ Les tarifs depuis le 1er avril 2012 des concessions cinquantenaires du cimetière (168 euros pour deux corps et majoration de 78 euros par corps supplémentaire en superposition).
- Le cimetière dispose d'un site cinéraire : une partie destinée aux cavurnes et une autre destinée au jardin du souvenir.
- Le terrain est destiné à recevoir les cavurnes. La durée des concessions est fixée à 15 ans pour les cavurnes et le jardin du souvenir. Le prix de la concession est maintenu à 168 euros pour les cavurnes (une ou deux urnes pour une cavurne), avec une majoration de 78 euros pour une troisième urne. Pour le jardin du souvenir, le coût d'une dispersion est fixée à 90 euros.
- ✓ Prix location salle des fêtes (réservée aux habitants de Lanquetot) :
    - mise à disposition de la salle suite à une inhumation : 50 euros,
    - vin d'honneur : 118 euros,
    - un repas : 220 euros,
    - deux repas : 325 euros.
  - ✓ Vote des taux des impôts locaux pour l'année 2013 (taux identiques à l'année 2012), soit :  
Taxe d'habitation : 9.62 % / Taxe foncière (bâti) : 10,60 % / Taxe foncière (non bâti) : 27,77 %
  - ✓ Création au 1er mars 2013 d'un poste d'adjoint administratif de deuxième classe pour une durée hebdomadaire de 18 heures.

## Le nouveau mode de scrutin des élections municipales 2014

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, le mode de scrutin change dès les prochaines élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Il s'appliquera à la commune de Lanquetot. La présentation d'une pièce d'identité est dorénavant obligatoire, en plus de la carte d'électeur, pour voter.

**AVANT :** Le panachage était autorisé et il était possible d'enlever et de rajouter des noms.

**MAINTENANT :** Ce n'est plus possible. Le bulletin de vote doit être plié et **MIS DANS L'ENVELOPPE VIERGE DE TOUTE INSCRIPTION. LES RATURES NE SERONT PAS ADMISES.**

→ **DONC :** Tout bulletin sur lequel un nom a été rayé sera compté comme nul et le vote ne sera pas comptabilisé.

**AVANT :** On n'élisait que les conseillers municipaux. Ceux-ci désignaient les représentants de la commune à la Communauté de Communes.

**MAINTENANT :** Le bulletin de vote que vous mettez dans l'urne **COMPORTERA DEUX LISTES, UNE POUR ÉLIRE VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX, L'AUTRE POUR ÉLIRE VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES.** Cette deuxième liste figurera sur le même bulletin de vote. Là aussi le panachage est interdit sous peine de rendre nul votre vote.

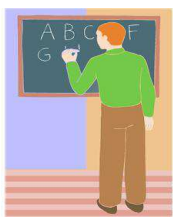
→ **DONC :** Un bulletin avec deux listes sera à votre disposition. Le même candidat est obligatoirement en tête de chaque liste, la loi l'impose. Ne soyez pas étonné.

**AVANT :** Quelqu'un qui n'avait pas été candidat pouvait être élu, pourvu que l'on vote pour elle ou lui, en écrivant son nom sur un bout de papier. On faisait son bulletin de vote soi-même.

**MAINTENANT :** Les déclarations de candidatures sont obligatoires, les listes doivent être complètes (**EN RESPECTANT LA PARITÉ HOMMES / FEMMES**) et seront déposées en Sous-Préfecture pour validation.

→ **DONC :** **TOUTE LISTE NON VALIDÉE PAR LA SOUS-PRÉFECTURE NE POURRA ÊTRE PRISE EN COMPTE. IL EST INUTILE DE VOTER POUR UN CITOYEN DE LA COMMUNE QUI NE S'EST PAS DECLARÉ CANDIDAT.** Ce vote ne sera pas comptabilisé.

## L'école



L'équipe enseignante et les effectifs (134 élèves contre 119 en 2012 et 108 en 2011) :

### **Bolleville (55 élèves)**

**Madame TOUTIN : Directrice**

- 14 CP / 12CE1

**Madame COLLEATTE :**

- 18 maternelles GS
- 11 maternelles MS

### **Lanquetot (79 élèves)**

**Madame LAURENT :**

- 19 maternelles PS
- 8 maternelles MS

**MADAME GUY-LENORMAND :**

- 6 CE1 / 16 CE2 / 4 CM1

**Madame MONNAIE : Directrice**

- 8 CM1 / 18 CM2

Concernant les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014-2015, l'option retenue sera l'école le samedi matin.

## Garderie périscolaire



L'ouverture a eu lieu en septembre dernier en collaboration avec la commission « Garderie-Périscolaire » de Bolleville compte tenu du R.P.I. entre Bolleville et Lanquetot. Ce service est ouvert aux enfants scolarisés au R.P.I. Bolleville/Lanquetot .

( Cf photo : Eloïse LEPELLETIER et Anaïs BACHELET, animatrices)

La garderie est gérée par la commune de Lanquetot. L'encadrement est assuré par du personnel de la M.J.C. de Trouville-Alliquerville. La garderie accueille les enfants uniquement les jours d'école :

- le matin : 7 H 30 à 8 H 50 ,
- le soir : 16 H 30 à 18 H 30 .

Le prix est déterminé en fonction du quotient familial connu à chaque rentrée scolaire. Les fiches d'inscription sont disponibles à la garderie.

La structure modulaire temporaire accueille les enfants en attendant la fin de la construction du nouveau local intégré à l'école maternelle. (voir photos en 1<sup>ère</sup> page). Actuellement, 18 enfants sont inscrits.

## LUDISPORTS

24 enfants sont accueillis sur les deux créneaux du jeudi soir. La participation financière des 22,50 € par enfant est prise en charge en totalité par la commune. La fête ludisports aura lieu le **29 mars 2014** dans le cadre du weekend sport et nature à l'abbaye du Valasse. La fin des activités est prévue le **27 juin 2014**.



## Ça s'est passé dans notre village

### CROSS INTERVILLAGES :

Lanquetot a été sollicité pour organiser le 12 octobre dernier le 1<sup>er</sup> cross de la saison 2013/2014. Notre village se situe à la 13<sup>ème</sup> place sur 41 avec la participation d'une dizaine d'enfants. Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes du CE1 jusqu'à la classe de troisième.

Prochain rendez-vous le 15 février à Lillebonne.

Venez nombreux pour défendre les couleurs de notre village.



### GOÛTER DE NOËL DES ANCIENS :

Organisé par le CCAS, il a eu lieu le 17 décembre à la salle des fêtes avec 129 participants. A cette occasion le colis de Noël leur a été remis.

## A vos agendas

**16 Naissances en 2013**  
(14 en 2012 et 6 en 2011)



**HAUMONT Shaïna**

Née le 31/01/13

**RENAUX Eloïse**

Née le 02/03/13

**ASSELIN Clément**

Né le 03/03/13

**LEFEBVRE SAMPIC Eryn**

Née le 06/03/13

**DELAUNAY LECHEVALLIER Gaël**

Né le 29/03/13

**LAMBERT Axel**

Né le 26/05/13

**DEVAUX Maloé**

Née le 28/05/13

**BELLANGER Cylia**

Née le 29/05/13

**ANQUETIN Jules**

Né le 31/05/13

**CHAMBRELAN Romuald**

Né le 03/07/13

**BASSET Morgane**

Née le 04/08/13

**GRAMMARE Liza**

Née le 08/08/13

**LE DUEY Louis**

Né le 27/08/13

**LECONTE Lina**

Née le 18/09/13

**DROUIN Mathenzo**

Né le 30/09/13

**LEGLISE Maël**

Né le 20/10/13

**ANDRIEU Noah**

Né le 18/12/13



**5 Mariages en 2013**  
(2 en 2012 et 2 en 2011)

**Gibeaux Adelin et Tanay Marion**

Le 01/06/13

**Durecu Flavien et Feudre Marjorie**

Le 06/07/13

**Pigné Pascal et Commare Céline**

Le 06/07/13

**Ménager Teddy et Ribert Alison**

Le 13/07/13

**Levasseur Damien et Leseigneur Katia**

Le 10/08/13

**Lecomte Christophe et Deneuve Betty**

**Tous les lundis : couture et cours de country**

**Tous les mardis : tennis de table**

**Tous les mercredis : activités enfants Loisirs Plus, gymnastique**

**Tous les jeudis : broderie, activités écoles, Ludisports**

**Tous les 15 jours le mardi : goûter des Anciens organisé par le CCAS**

### Janvier :

Dimanche 5 : AG des Anciens Combattants à la Mairie

Vendredi 10 : vœux de la Municipalité

Vendredi 17 : galette des rois des Anciens Combattants

Vendredi 24 : galette des rois de Loisirs Plus

### Février :

Samedi 15 : cross inter-villages à Lillebonne - Conseil Général

Samedi 22 : pétanque en salle - CDF

### Mars :

Samedi 15 : cross inter-villages à Raffetot - Conseil Général

Vendredi 21 : randonnée nocturne - CDF

Dimanche 23 : 1<sup>er</sup> tour des élections municipales et délégués communautaires

Dimanche 30 : 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales et délégués communautaires

### Avril :

Dimanche 6 : fête du printemps et vide-grenier - CDF

Samedi 12 : cross intervillages à Yébleron (finale) - Conseil Général

Dimanche 27 : repas des Anciens - CCAS

### Mai :

Jeudi 1<sup>er</sup> : randonnée du lait de mai - CDF

Mercredi 8 : anniversaire du 8 mai 1945 - les Anciens Combattants.

Vendredi 16 au dimanche 18 : Bourse d'été puériculture

Vendredi 23 : pot des bénévoles du CDF

### Juin :

Dimanche 1<sup>er</sup> juin : profession de foi à l'église de Lanquetot

Vendredi 13 : prix école de Lanquetot - Ecoles

Vendredi 20 : prix école de Bolleville - Ecoles

Mardi 24 : voyage des Anciens - CCAS

Samedi 28 : sortie enfants - CDF

### Juillet :

Lundi 14 : Manifestation Fête Nationale - Anciens Combattants

**5 Décès en 2013**  
(14 en 2012 et 8 en 2011)

**TERNON Née CHEVALIER Denise** le 03/04/13

**VASSEUR Gérard** le 14/06/13

**LEPELTIER Maurice** le 24/07/13

**RENIER Jacques** le 15/08/13

**BUNIAS Gilbert** le 5/11/13